



Compte Rendu Conseil Municipal du 25 Octobre 2024

- Présents : M BAUDOIN, I BERBEE, S DOUMERC, B DUCLAUD, JM LAVAL, M LUCAS, N MAROUSSIE, M PERRY, M TREMOULET, M PERRY
- Absent(s) : B LAPORTE - B DUCLAUD
- Absent(s) excusé(s) : S DOUMERC (procuration M Tremoulet)
- Invité(s) : H DELSALLE

- **1 Approbation PV du 27 09 2024**

Approuvé à l'unanimité

- **2 Concessions cimetières**

Les concessions C 48 et A 3 sont reprises par la commune (Florimont)
Accord à l'unanimité

- **3 Logements**

-Logement Salle des fêtes : le maire informe du classement DPE en E (défaut d'isolement des murs) et du devis de restauration du logement (enduits et peintures) présenté par l'entreprise MUR, il s'élève à 5 683 €

Accord à l'unanimité

-Logement COUGOT

Mise en place d'une PAC de 2 600w, coût 2 100 € (pose comprise) afin d'améliorer le chauffage insuffisant de l'appartement

Accord à l'unanimité

- **4 Ouverture d'un poste de rédacteur**

Suite à l'évolution législative du statut des secrétaires de mairie, il est proposé le reclassement au titre de rédacteur à Michelle LAVAL (à ce jour peu d'incidences financières pour la collectivité)

Accord à l'unanimité

- **5 Délibération adhésion prévoyance (CDG), Accord à l'unanimité**

- **6 Rapport sur la qualité de l'eau (SIAEP)**

-Le conseil s'étonne d'une augmentation de 5 % de la perte en eau dans la distribution (canalisations) et de la part fonctionnement (+20%)

-Le conseil s'étonne qu'à l'instar du coût de l'électricité, il n'y ait pas une tarification de l'eau basée sur la consommation de chaque habitation (Question posée au Syndicat des eaux il y a 1 an)

Rapport néanmoins approuvé à l'unanimité.

- **7 Poteaux incendies : Convention avec la SOGEDO**

Cette convention précise les conditions d'entretien et de suivi des bornes (environ 600€ /an)

Problèmes soulevés : Défense incendie à La Garrigue et à Gaumier ?

Convention acceptée à l'unanimité)

- **8 Correspondant défense** : M LUCAS est désigné. Accepté à l'unanimité

- **9 Repas des aînés** : Samedi 7 Décembre Midi

N Maroussie fait un état du dossier et présente 3 devis (28 € / 25 € / 18 € par personne)

Le devis retenu est à 18 € mais impose que nous assurions le service et en plus la vaisselle

- **10 Questions diverses**

Le Maire rappelle les actions à venir ; manifestation pour les 10 ans de notre Com Com et le lancement du transport solidaire « Atchoum »

La séance est levée à 20 h 30

La séance est levée à 21 H00